

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321  
Courriel : [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
1118<sup>ÈME</sup> RÉUNION

3 NOVEMBRE 2022  
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/PS.1118 (2022)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a consacré sa 1118e réunion, tenue le 3 novembre 2022, à une séance publique sur le thème «Jeunesse, Paix et Sécurité en Afrique».**

Le Conseil a rappelé ses décisions antérieures sur le thème Jeunesse, Paix et Sécurité en Afrique, notamment le Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1080 \(2022\)\]](#) adopté lors de sa 1080e réunion tenue le 25 avril 2022 ; et le Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1067 \(2022\)\]](#) adopté lors de sa 1067e réunion tenue le 3 mars 2022.

Le Conseil a pris note des observations liminaires de S.E. Ambassadeure Emilia Ndinelaio Mkusa, Représentante permanente de la République de Namibie auprès de l'UA et présidente du CPS pour le mois de novembre 2022, ainsi que de la déclaration lue par le Dr Rhuks Temikope Ako au nom de S.E. Ambassadeur Adeoye Bankole, Commissaire de l'UA chargé des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité.

Le Conseil a salué les déclarations respectives de Mme Chido Cleo Mpemba, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'UA pour la jeunesse, de Mme Sharonice Busch, présidente du Conseil national de la jeunesse de Namibie, et de Mme Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général des Nations unies pour la jeunesse.

Le Conseil a exprimé son soutien à la commémoration du Mois de la Jeunesse africaine sous le thème : «Briser les barrières à une participation et une inclusion significatives des jeunes dans les activités de plaidoyer».

Le Conseil a réaffirmé son engagement en faveur de la réalisation des aspirations 4 et 6 de l'Agenda 2063 et, à cet égard, a souligné la nécessité de créer des conditions propices à une participation significative des jeunes, y compris les femmes, à la prise de décision et à l'élaboration des politiques afin de piloter les programmes de développement sur le continent, ainsi qu'aux efforts visant à maintenir la paix, la sécurité et la stabilité.

Le Conseil a salué les activités menées par les cinq Ambassadeurs de la jeunesse africaine pour la paix (AYAP), à savoir : M. Achaleke Christian Leke, Afrique centrale ; Mme Diana Paulo Chando, Afrique de l'Est ; Mme Khoulood Baghourri, Afrique du Nord ; Mme Cynthia Chigwenya, Afrique australe, et M. Mohamed Kunta, Afrique de l'Ouest. À cet égard, le Conseil a félicité la deuxième cohorte d'AYAP pour leurs contributions notables au programme de paix et de sécurité de l'Afrique en représentant avec compétence les voix des jeunes dans divers forums. L'intention de collaboration des AYAP avec les CER/MR et leur soutien au Bureau de l'Envoyée de la jeunesse ont été chaleureusement applaudis.

Le Conseil a fait l'éloge de l'étroite collaboration entre le programme Jeunesse pour la paix en Afrique, l'Envoyée spéciale pour la jeunesse et les AYAP, ainsi que les points focaux pour la jeunesse au sein des CER/MR et les différents réseaux de jeunes pour la paix, afin de garantir que tous les efforts déployés soient adaptés au contexte.

Le Conseil a félicité la Commission de l'UA pour le rôle qu'elle a joué dans la promotion de la jeunesse africaine avant et pendant la COP 27, afin de défendre les priorités de l'Afrique

dans le cadre du changement climatique, et a demandé à la Commission de redoubler d'efforts pour populariser les efforts consentis par l'Envoyée spéciale pour la jeunesse et les AYAP, en vue de renforcer leurs activités de promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

Le Conseil a souligné qu'il était impératif d'exploiter le dividende démographique en maximisant l'investissement dans l'éducation et la formation de qualité afin de lutter contre la pauvreté intergénérationnelle et de doter les jeunes de compétences techniques et entrepreneuriales leur permettant d'être des agents de transformation positive dans leurs communautés, leurs nations et leurs régions, au profit de l'ensemble du continent. Dans ce contexte, le Conseil a souligné la nécessité d'utiliser les activités sportives, culturelles et récréatives, comme le prévoit l'article 13 de la Charte africaine de la jeunesse, pour promouvoir le développement global et la cohésion sociale en Afrique.

Le Conseil a félicité les États membres qui ont déjà signé, ratifié et intégré dans leur législation nationale la Charte africaine de la jeunesse et a encouragé ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire.

Le Conseil a souligné que l'élaboration et la mise en œuvre par les États membres de plans d'action nationaux (PAN) sur la jeunesse, la paix et la sécurité constituaient une condition préalable à l'intégration des jeunes en tant que partenaires actifs dans la promotion et le maintien de la paix et du développement en Afrique et, à cet égard, a félicité la République démocratique du Congo pour avoir élaboré son PAN sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

Le Conseil a souligné le rôle essentiel que jouent les jeunes aux niveaux national, régional et continental dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement socioéconomique, ainsi que dans l'édification des fondements de sociétés pacifiques, dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route principale de l'UA relative aux mesures pratiques visant à faire taire les armes en Afrique d'ici 2030, et de l'Aspiration 4 de l'Agenda 2063, du [Cadre continental pour le programme «Jeunesse, Paix et Sécurité» \(CFYPS\) et de son plan décennal](#) de mise en œuvre, ainsi que des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur les jeunes, la paix et la sécurité. À cet égard, le Conseil a insisté sur l'appel lancé aux États membres pour qu'ils veillent à ce que les jeunes soient des partenaires actifs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PAN dans le cadre du programme «Jeunesse, Paix et Sécurité».

Le Conseil a remercié les partenaires du développement pour leur soutien continu au programme «Jeunesse, Paix et Sécurité» en Afrique.

Le Conseil a rendu hommage au gouvernement de la République du Burundi pour avoir organisé, en avril 2022, le dialogue continental sur le thème «Jeunesse, Paix et Sécurité», qui a adopté [la déclaration de Bujumbura](#) sur ce thème. Le Conseil a également rendu hommage au gouvernement de la République d'Ouganda, qui a accueilli avec succès le 3e symposium des jeunes du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) en juillet 2022, et il attend avec intérêt l'organisation, par le gouvernement de la République d'Afrique du Sud, d'un dialogue annuel Nelson Mandela sur la jeunesse.

Le Conseil a réitéré sa demande à la Commission de l'UA d'informer régulièrement le Conseil de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan décennal de mise en œuvre du Cadre continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité, et des défis rencontrés, notamment par le biais de rapports périodiques et de notes d'information annuelles.

Le Conseil est convenu de rester activement saisi de la question.

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

---

PSC Supporting Bodies

PSC Secretariat

---

2022-11-03

# Press Statement of the 1118th Meeting of the Peace and Security Council, Held on 3 November 2022 to an Open Session on Youth, Peace and Security in Africa.

Peace and Security Council

African Union Commission

---

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1749>

*Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)*